

**Intervention – André FREDERIC**  
**Colloque Hépatite C**  
**25 juin 2015**

Comme cela a été rappelé, l'hépatite C touche aujourd'hui plus ou moins un pour cent de la population et tue environ 300 personnes dans notre pays chaque année. La guerre à mener contre cette maladie n'est donc plus à démontrer. La rencontre que nous avons eue aujourd'hui ne peut faire que le confirmer. Et depuis de longues années maintenant, je peux vous assurer que mon Parti comme d'autres mène ce combat sans relâche.

Un combat qu'il a d'abord mené dans le domaine des maladies chroniques dont nous voulions absolument améliorer la prise en charge mais aussi permettre la reconnaissance. Bien sûr, si nous espérons que l'hépatite C ne soit bientôt plus une maladie chronique, les personnes contaminées aujourd'hui par le virus, comme bien d'autres patients, peuvent évidemment se retrouver dans le programme « Priorités aux malades chroniques » mis en place en 2008 par ma collègue et Cheffe de Groupe Laurette Onkelinx, alors qu'elle était Ministre de la Santé publique.

Les mécanismes qui ont été mis en place à travers ce plan sont fondamentaux. Ils permettent de couvrir les besoins et d'accroître l'accessibilité financière des soins de santé des malades chroniques tout en améliorant leur prise en charge. Comme vous le savez sans doute, une nouvelle étape importante a pu être franchie, dans ce cadre, fin 2013, grâce à la création du statut de malade chronique.

Dans le prolongement des recommandations du Conseil européen et suite aux recommandations du Centre fédéral d'expertise des soins de santé, le KCE, une conférence nationale sur les maladies

chroniques s'est tenue en novembre 2013 et une note d'orientation a été élaborée par les différents niveaux de pouvoirs du pays. Cette note « encourage un réel changement de regard sur le patient, sur les soins et sur les acteurs : une approche orientée besoins du patient, des soins davantage proactifs et planifiés, dans le cadre d'un nouveau modèle multidisciplinaire et donnant au patient un rôle central et actif ». Il nous paraît essentiel aujourd'hui que la Ministre de la Santé publique, Maggie De Block, en étroite collaboration avec les entités fédérées, puisse assurer un suivi concret de ce plan et que des actions concrètes puissent continuer à être menées en faveur des patients chroniques.

Et le combat contre l'hépatite C en particulier s'est poursuivi par le soutien en 2012 d'une résolution au sein de notre Parlement fédéral. A travers cette résolution, nous espérons donner un coup de projecteur sur la lutte contre l'hépatite C et surtout permettre d'éviter de nouvelles contaminations. Nous espérons que les patients souffrant de cette affection puissent concrètement voir leurs possibilités de traitement élargies, la qualité de la prise en charge améliorée, leurs espoirs de guérison grandis. Ce fut chose faite grâce à l'adoption de ce texte mais ce n'était évidemment qu'une étape. Car lorsque les parlementaires adoptent ce qu'on appelle une résolution, il faut encore que les responsables de l'exécutif et donc le Gouvernement mette en œuvre les recommandations que nous formulons.

Et là encore les Ministres compétents sous la précédente législature n'ont pas manqué de tenir leurs engagements grâce à l'élaboration d'un plan de lutte contre l'Hépatite C. Conscients qu'une sensibilisation accrue, que la pose d'un diagnostic précoce, qu'un accès au traitement et qu'un suivi adéquat sont indispensables pour combattre efficacement cette grave maladie, Laurette Onkelinx – encore une fois - a permis le lancement de ce plan en mai 2014. Comme Monsieur Thiéry l'a rappelé, ce plan contient une série de mesures visant une amélioration du dépistage, une prévention accrue et un traitement efficace des patients grâce à l'arrivée de nouveaux médicaments performants.

Les principaux objectifs de ce Plan sont simples : réduire le nombre de contaminations, accroître le nombre de personnes séropositives qui connaissent leur statut précocement, et améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients. Mais pour atteindre ces objectifs, il faudra compter sur la participation de tous : associations de patients, professionnels des soins de santé mais aussi et surtout de l'ensemble des responsables politiques !

Car évidemment la mise en œuvre de ce plan et des nombreuses mesures qu'il contient relèvent des compétences des différents niveaux de pouvoir : fédéral, régional et communautaire. Alors, pour mener un combat efficace contre cette maladie, il est indispensable que chacun prennent les armes. La complexité institutionnelle de notre pays ne doit pas constituer un obstacle à une politique de santé efficace de manière générale et à une politique de lutte contre l'hépatite C en particulier.

S'il y a une chose que nous, parlementaires, ministres, représentants des cabinets, devons entendre et comprendre aujourd'hui c'est cette nécessité de mettre en place une concertation réelle et efficace entre le fédéral et les entités fédérées afin d'éviter de perdre encore du temps dans la mise en œuvre effective de ce Plan de lutte contre l'hépatite C qui représente un réel espoir pour des milliers de personnes.

Comme je l'ai souvent entendu, le temps des patients n'est pas celui des politiques. Et aujourd'hui encore, je crois que de nombreuses personnes dans cette salle seront d'accord avec cette affirmation... C'est donc un appel que je lance aujourd'hui ! Et une nécessité que je ne cesserai de rappeler - comme d'autres de mes collègues je n'en doute pas - à notre Ministre de la Santé publique en commission !

Je vous remercie pour votre attention.